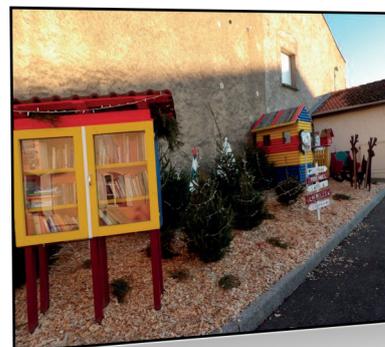
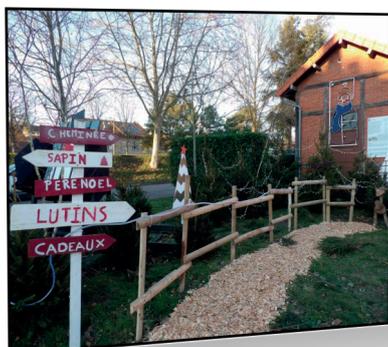


# EINVILLE AU JARD

## BULLETIN D'INFORMATION



# SOMMAIRE

## VIE MUNICIPALE

- \* Editorial .....2
- \* Etat civil .....3
- \* Budget participatif .....7
- \* Travaux .....9
- \* Opération Bourg centre ..... 13

## VIE CITOYENNE.....22

## VIE ECONOMIQUE

- \* Boulangerie ..... 25

## VIE SCOLAIRE

- \* Ecole René Schweitzer ..... 26
- \* Collège Duvivier .....27

## VIE SOCIALE .....28

## A L'HONNEUR.....33

## VIE ASSOCIATIVE

- \* Comité des fêtes ..... 34
- \* Don du sang .....34
- \* Judo Club ..... 35
- \* Les Archers du Sânon .....36
- \* Canoë kayak .....37
- \* Fête des associations.....39
- \* Assedram ..... 40

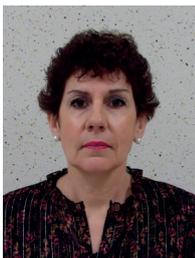
## VIE D'ANTAN

- \* Vestiges du château ..... 41
- \* Saint Laurent ..... 42

## EN FAMILLE ..... 43

## INFOS PRATIQUES.....46

# EDITORIAL



Madame, Monsieur,

En ce début d'année 2022, au nom des membres de la commission information-communication, de l'équipe municipale, du personnel communal et en mon nom, je vous présente nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui commence dans des conditions encore bien particulières avec une 5ème vague de contaminations par la covid qui a débuté fin 2021.

La mise en œuvre du centre de vaccination au Familial a été, au-delà de sa réussite, une extraordinaire aventure humaine entre les bénévoles, la municipalité, la CCS et les médecins.

Alors soyons responsables, continuons à respecter les gestes barrières : c'est en jouant collectif que nous combattons ce virus !

C'est aussi en jouant collectif et en respectant les règles de savoir-vivre que notre village continuera d'être tranquille. Trop de fois, nous déplorons des incivilités concernant la vitesse, le stationnement anarchique, des dégradations de mobilier urbain, des déjections canines, des déchets abandonnés aux 4 coins du village. Nous en appelons au civisme et à la responsabilité de chacun.

La rentrée a été aussi l'occasion de la poursuite des travaux. Ceux programmés ont pu avoir lieu, certes avec du retard, mais les allées du cimetière sont maintenant terminées. Les deux tranches de l'éclairage public sont réalisées. L'îlot directionnel pour sécuriser l'accès et imposer le sens de circulation est installé place de la Fontaine. La commune a recruté un maître d'œuvre pour la rénovation de l'Atelier des Saveurs. Quant à la réhabilitation du Familial, le planning d'exécution et le bilan chiffré des travaux sont en cours.

Pour les jeunes, le City-Stade qu'ils attendent avec impatience va être réalisé en 2022. Au cours de ce semestre, des actions pour la jeunesse ont été organisées. Vous les retrouverez en feuilletant ce bulletin. Merci à ces élus qui jouent également un rôle prépondérant pour redonner de l'attractivité, dynamiser et faire que l'on se sente bien à Einville.

Un Conseil Municipal des Jeunes est sur le point d'être créé.

Bravo à ces jeunes Einvillois motivés et à leur implication dans la vie de notre village !

Les associations ont redémarré leurs activités en septembre. Nous nous réjouissons que la Vie Associative ait repris ses droits ! Il faut les en remercier car elles n'ont pas baissé les bras. Bien au contraire, elles ont su se renouveler, s'adapter, accepter les nouvelles règles sans jamais renoncer. Ce plaisir à animer, mais aussi celui de se retrouver et de pouvoir échanger était bien visible à la manifestation « rencontres et fête des associations » du 11 septembre.

En cette fin d'année 2021, nous avons bon espoir de retrouver nos aînés au repas organisé par le CCAS, hélas le rebond de l'épidémie nous a contraint à annuler cette journée. Il a été remplacé par des colis gourmands. Nous programmons une nouvelle date : le 14 mai 2022.

Comme annoncé en 2021, La Fontaine de Lincourt a rejoint le Groupe Hospitalier de l'Est de la Meurthe-et-Moselle (GHEMM) au 1er Janvier 2022. Tout en gardant sa spécificité, La Fontaine de Lincourt devient un Etablissement Médico-Social Public.

Au chapitre « communication » (version numérique), vous connaissez le site internet de la commune : einville-au-jard.fr. Pour s'informer, retrouvez nos événements sur la page Facebook : Commune d'Einville au Jard. Je vous invite à découvrir (si ce n'est pas déjà fait) et à télécharger gratuitement l'application Intramuros (via Google Play ou App store) sur vos smartphones ou tablettes. Cet outil disperse des informations pratiques sur les entreprises, les commerces, ainsi que l'actualité de la vie municipale.

Pour conclure, souhaitons ardemment que la situation sanitaire s'améliore. Cette crise nous rappelle que la santé est le bien le plus précieux. C'est donc le vœu que je formule en premier pour vous et vos proches pour que vous passiez une bonne et heureuse année 2022. Je vous souhaite également une bonne lecture.

Isabelle GENIN  
Deuxième Adjointe

# VIE MUNICIPALE

## NAISSANCES

### Côme SPONY

Né le 18 août 2021 à Lunéville

Au foyer de Marc SPONY et Marine SIMON

Domiciliés 2 rue de la Halle



### Priam ROLIN

Né le 30 août 2021 à Lunéville

Au foyer de Jérôme ROLIN et Océane VALENTIN

Domiciliés 57 Route de Valhey

### Zoé BOBIC

Née le 27 octobre 2021 à Lunéville

Au foyer de Christophe BOBIC et Nadège BAUMGARTNER

Domiciliés 3 Grande Rue



### Nélia AUBRY

Née le 26 décembre 2021 à Nancy

Au foyer de Florient AUBRY et Camille BACARI LAGRANGE

Domiciliés 5 place de la Fontaine

### Romane GAZIAUX

Née le 27 décembre 2021 à Lunéville

Au foyer de Romain GAZIAUX et Audrey NOWOWIEJSKI

Domiciliés 24 Cité des Jardins

## MARIAGE



25 septembre 2021

**Frédéric VAUCLAIRE et Linda PICHINELLI**

Domiciliés 8 Rue du Château



# VIE MUNICIPALE

## DECES

### **Robert Auguste LEPOIRE**

Né le 31 janvier 1926 à LUNEVILLE (Meurthe-et-Moselle)

Décédé le 19 juillet 2021 à EINVILLE-AU-JARD (Meurthe-et-Moselle)

Domicilié 9 rue du Puits Gros Yeux à EINVILLE-AU-JARD (Meurthe-et-Moselle)

### **Marcel André PETERMANN**

Né le 30 décembre 1933 à DOMBASLE (Meurthe-et-Moselle)

Décédé le 28 juillet 2021 à LUNEVILLE (Meurthe-et-Moselle)

Domicilié 9 rue du Puits Gros Yeux à EINVILLE-AU-JARD (Meurthe-et-Moselle)

### **René Georges NICOLAS**

Né le 3 mars 1937 à NANCY (Meurthe-et-Moselle)

Décédé le 13 septembre 2021 à EINVILLE-AU-JARD (Meurthe-et-Moselle)

Domicilié 9 rue du Puits Gros Yeux à EINVILLE-AU-JARD (Meurthe-et-Moselle)

### **Monique THARIAT ép. BRETON**

Née le 5 avril 1938 à WASSY (Haute-Marne)

Décédée le 18 octobre 2021 à EINVILLE-AU-JARD (Meurthe-et-Moselle)

Domiciliée 29 route de Maixe à EINVILLE-AU-JARD (Meurthe-et-Moselle)

### **Jacques Aimé BARBIER**

Né le 18 août 1935 à ATHIENVILLE (Meurthe-et-Moselle)

Décédé le 19 octobre 2021 à EINVILLE-AU-JARD (Meurthe-et-Moselle)

Domicilié 2 rue de l'Union à EINVILLE-AU-JARD (Meurthe-et-Moselle)

### **Rose Louise COUSIN**

Née le 3 septembre 1932 à LUNEVILLE (Meurthe-et-Moselle)

Décédée le 26 novembre 2021 à EINVILLE-AU-JARD (Meurthe-et-Moselle)

Domiciliée 9 rue du Puits Gros Yeux à EINVILLE-AU-JARD (Meurthe-et-Moselle)

### **Alice Jeanne Marie Valentine DÄNNER ép. JULLIOT**

Née le 3 septembre 1932 à LUNEVILLE (Meurthe-et-Moselle)

Décédée le 12 décembre 2021 à LUNEVILLE (Meurthe-et-Moselle)

Domiciliée 9 rue du Puits Gros Yeux à EINVILLE-AU-JARD (Meurthe-et-Moselle)

### **André Henri PIERRE**

Né le 02 septembre 1921 à CRION (Meurthe-et-Moselle)

Décédé le 30 décembre 2021 à EINVILLE-AU-JARD (Meurthe-et-Moselle)

Domicilié 9 rue du Puits Gros Yeux à EINVILLE-AU-JARD (Meurthe-et-Moselle)



# VIE MUNICIPALE

## DECES

### *Avis de mention reçus (décès de personnes nées à EINVILLE AU JARD)*

#### **Serge Ernest BROSHARD**

Né le 2 août 1963 à EINVILLE-AU-JARD (Meurthe-et-Moselle)

Décédé à LUNEVILLE (Meurthe-et-Moselle) le 16 juillet 2021

#### **Yvette Marie Georgette SOHM-COLSON**

Née le 13 janvier 1932 à EINVILLE-AU-JARD (Meurthe-et-Moselle)

Décédée à VANNES (Morbihan) le 19 juillet 2021

#### **Odette Marie NICKLAUSS**

Née le 14 mars 1929 à EINVILLE-AU-JARD (Meurthe-et-Moselle)

Décédée à MONTIGNY-LES-METZ (Moselle) le 21 juillet 2021

#### **Michel DABONOT**

Né le 9 avril 1954 à EINVILLE-AU-JARD (Meurthe-et-Moselle)

Décédé à CHARMES (Vosges) le 16 août 2021

#### **Gérard Marie Antoine CALAIS**

Né le 15 août 1931 à EINVILLE-AU-JARD (Meurthe-et-Moselle)

Décédé à LUNEVILLE (Meurthe-et-Moselle) le 28 septembre 2021

#### **Jean-Pierre Yves Robert CROMER**

Né le 22 février 1944 à EINVILLE-AU-JARD (Meurthe-et-Moselle)

Décédé à NÎMES (Gard) le 13 novembre 2021

#### **Lucie Paulette LUX**

Née le 10 mars 1924 à EINVILLE-AU-JARD (Meurthe-et-Moselle)

Décédée à SAINT-DIE-DES-VOSGES (Vosges) le 18 novembre 2021



# VIE MUNICIPALE

## NOUVEAUX HABITANTS

Vous avez récemment choisi d'habiter à Einville-au-Jard, nous nous réjouissons de vous y accueillir.

Notre village est doté de nombreux services, commerces, équipements, ainsi qu'une vie associative ouverte à tous.

De nombreuses activités culturelles, sportives sont proposées à toutes les générations.

Au nom de l'équipe municipale, nous vous souhaitons la bienvenue.

Le secrétariat de mairie reste à votre disposition pour tout renseignement et toute démarche pratique (attestation nécessaire pour l'inscription scolaire, inscription sur les listes électorales, état civil...).

**Sandrine BENA et Kévin VIVIER**

4 Cité des Jardins

**Marlène BESANÇON et Thibaut DUTREMEZ**

2 Bis Quartier du Château

**Nathalie BOUKO**

31 Grande Rue

**Jean-Louis COINSMANN**

35 Grande Rue

**Andrée DROPSY**

33 Route de Maixe

**Denis FELLER**

15 Grande Rue

**Delphine GAUTRIN**

2 Rue des Brasseries

**Magalie LELOUP**

14 Grande Rue

**Daniel et Dominique LOGELIN**

17 Rue Neuve

**Anaïs MEYER**

18 Bis Rue de l'Union

**Sauveur et Joëlle ORLANDO**

17 Bis Rue Aristide Briand

**Bryan PERRIN et Manon HARTMANN**

1 Bis Rue Karquel



# VIE MUNICIPALE

## BUDGET PARTICIPATIF

### Budget participatif

Rappel du projet : La municipalité a mis en place un budget participatif à hauteur de 7 500,00 €. Les habitants devaient proposer des projets. Trois propositions ont été reçues et deux retenues.



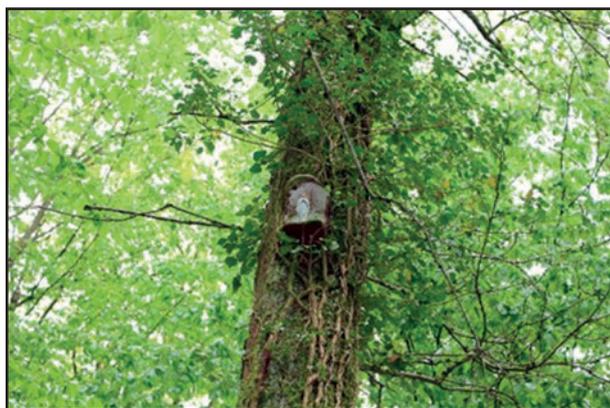
Le premier projet retenu est proposé par Jean-Noël RENAUD et le Foyer Rural : La création d'un chemin de randonnée dit « Chemin de la Vierge ».

*Historique : La source fut aménagée par les soldats en cantonnement à cet endroit pendant la Grande Guerre. Elle a été bénie par l'abbé TAVARD, curé de la paroisse, le 19 août 1919. Une statuette de la Vierge est installée, la source ne s'est jamais tarie.*

Une réunion s'est déroulée avec le foyer rural, les chasseurs et l'O.N.F où chacun a pu apporter ses objectifs, craintes et obligations.

Le point de départ de cet itinéraire, d'une longueur de 5 kms, est le stade de l'Écluse (Parking), longueur 5 kilomètres. A l'orée du bois, le sentier longe la forêt puis emprunte les lignes entre les parcelles 17 - 18 et 21 - 15 puis remonte vers Serres jusqu'à la parcelle 14 et le panneau source et ruisseau de la Vierge.

Au niveau de la source : aménagement du secteur pour les randonneurs ou toutes autres personnes désirant se reposer ou prier. Bouts de grumes en guise de bancs.



Création d'une niche (style Saint Jean) pour protéger la statuette de la Vierge. Des aménagements devront être réalisés pour sécuriser le sentier, surtout le long du ruisseau.

Dans ce projet, la municipalité souhaiterait mettre en valeur les derniers vestiges de la guerre 14/18 encore visibles à l'entrée du bois (tranchées et casemate). Les parcelles concernées n'appartenant pas à la commune, une rencontre est envisagée avec les propriétaires. En partenariat avec les services de l'O.N.F. et du Cercle d'Histoire Locale, la création et la mise en place de panneaux d'information sont prévues sur la faune et la flore de notre forêt, et sur la Grande Guerre.

La parcelle 14 doit être exploitée cet hiver. Les travaux seront réalisés au printemps.

# VIE MUNICIPALE

## BUDGET PARTICIPATIF

### Fresque représentant le château d'Einville

Le second projet, proposé par Madame BilWER Angélique, est la création d'une fresque représentant le château d'Einville.

*Historique : Le duc Léopold, juste après celui de Lunéville, fit ériger à Einville un édifice de grande ampleur. Les travaux débutent en 1701 et sont confiés aux architectes Révérend et Bourdier. Ce château résidence est en forme de « U, » avec une cour d'honneur qui s'ouvre vers la ville. Six ans ont été nécessaires pour le formaliser. Le bâtiment royal, séparé par des cours, avait 40 m de façade. Extrait de « Lunéville et son arrondissement », tome 1er, de 1927 : « Il n'était élevé que d'un étage et commandait des constructions annexes, à rez-de-chaussée, sans mansardes et couvertes de tuiles. L'édifice principal était exempt de toute recherche architecturale. L'ordonnance en était uniforme. Les pilastres, les trophées d'armes qui accompagnaient les arcades du porche, un clocheton à horloge qui en surmontait la voûte, en constituaient la seule coquetterie. Sa disposition intérieure répondait à la sobriété extérieure. Tout le luxe avait été reporté dans les jardins ».*

*On détourna même le lit du Sânon pour établir un parterre dont le dessin fut confié à Yves des Hours, architecte paysagiste. L'immensité des jardins fait que ce havre de verdure courait jusqu'à l'actuelle RD914, au pied de la ferme de la Rochelle, reconnaissable à ses deux tourelles encore debout, située au bord de cette départementale. À l'origine, elle était entourée de murs renforcés dans les angles par des tourelles carrées couvertes de toits pointus à quatre pans. Une 5e tourelle, plus haute que les autres, remplaçait l'entrée actuelle de la ferme.*

*Le château d'Einville fut détruit après la mort de Stanislas. Mis en vente par Louis XV, il n'a jamais trouvé preneur, a été démantelé et les matériaux ont été cédés.*



C'est cette image qui va être reproduite sur un plexiglass d'un format de 3m x 1.5m et installée sous le porche au Quartier du Château.

# VIE MUNICIPALE

## TRAVAUX

### 1 Grande Rue

11 cabinets d'architectes ont répondu à l'appel d'offre. C'est le cabinet d'architectes LINEATIS de Chanteheux qui a été retenu. Le diagnostic est en cours de réalisation. A l'issue, un bilan chiffré des travaux et un planning d'exécution nous seront présentés. Le recrutement des entreprises pourra débuter. Pour rappel, le début des travaux est prévu fin août 2022. Plusieurs personnes se sont déjà présentées pour la gérance du bar-restaurant.



### Affaissements Grande Rue

L'expert mandaté par le Tribunal Administratif (T.A.) de Nancy devait rendre son avis avant le 30 novembre 2021. Cependant, certains documents réclamés ne lui sont pas parvenus. L'expert a demandé au T.A. un report de date, pour rendre son avis définitif, au 30 avril 2022. Toutefois, Le Président du T.A. a déjà mis hors de cause les sociétés CEGELEC Lorraine et SMA, dans la mesure où l'expert a considéré que les interventions de ces sociétés n'avaient pas de rapport avec les désordres.

### Arrêt minier

Suite à l'enquête publique sur la déclaration d'arrêt définitif des travaux miniers et d'utilisation des installations associés de la mine Saint Laurent Charmel, la municipalité a demandé un temps d'échange avec les services de la préfecture de Meurthe-et-Moselle. Cette réunion a eu lieu le 28 septembre 2021 en préfecture. Nous avons renouvelé nos inquiétudes, questions et propositions, inscrites dans l'avis de la commune, dont le remblaiement partiel de la mine dans la partie des petits piliers (environ 10 hectares), pour la protection du bâti, des réseaux, des infrastructures communales et du canal de la Marne au Rhin. Nous avons persisté en indiquant que l'État va devoir assurer ad vitam aeternam la surveillance de la mine.

**Nous avons été entendus.** La demande d'arrêt définitif des travaux miniers sur la concession Saint Laurent Charmel proposée par la Compagnie des Salins du Midi et des salines de l'Est (CSME) visant à transférer la surveillance de la mine par l'Etat sans traitement n'a pas été retenue par le Préfet.

La société CSME s'est vu notifier le 26 novembre 2021 un arrêté préfectoral lui imposant de sécuriser les enjeux de surface, par comblement partiel des galeries ou toute autre alternative permettant d'atteindre ce même objectif.

Cependant, nous restons prudents et vigilants, car la société CSME ne se contentera pas de cette décision. Nous reviendrons vers vous pour vous communiquer la suite de ce dossier très important pour notre commune.



# VIE MUNICIPALE

## TRAVAUX



**Eclairage public**

Le renouvellement des points lumineux les plus énergivores de l'éclairage public par des LEDs continue. 81 candélabres ont été changés. Les travaux ont été effectués en deux tranches : la première concerne la place de la Fontaine, la rue Aristide Briand jusqu'au rond-point de l'école, soit 39 points lumineux, pour un montant de 25 605 € H.T. La seconde tranche concerne la Grande Rue (côté entrée de Lunéville), la rue du Canal (côté place de la gare), la place de la Gare et la RD 2 à la Cité des Jardins. Soit 42 points lumineux dont trois créations pour un montant de 27 929,50 € H.T. Pour ces 81 points lumineux, l'évolution de la puissance est de - 8279 W, l'évolution de la consommation - 39 659 kWh et l'évolution de la facture - 5 526,87 € TTC. Des subventions ont été obtenues auprès du Conseil Départemental 38 % soit 20 250 €, des primes CEE 8 % soit 4 068 €, ainsi que la redevance R2 du syndicat Départemental d'électricité 10 % soit 5 353,40 €. Le retour sur l'investissement pour les deux tranches est de 4 et demi. La durée de vie d'un luminaire est de 25 ans.

A l'issue de ces travaux, 122 candélabres sont équipés en LEDs. Il reste 170 luminaires à équiper. Un devis a été demandé pour un montant de 93 887,50 € H.T. Le retour prévu sur l'investissement serait de 8 ans et demi, sans compter l'augmentation des énergies.

### City stade et terrains de boules

Les demandes de subventions ont été envoyées. Dès le retour de nos financeurs, les devis seront signés. C'est seulement là que les travaux pourront débuter pour le bonheur des petits et des grands.



### **Le Familial**

Le cabinet d'architectes ACCORD & ARCHI a été retenu pour la réhabilitation du Familial. Le diagnostic nous a été présenté le 10 décembre 2021. La présence de peinture au plomb et d'amiante dans les sols plastiques nous a été annoncée. La structure métallique est en très bon état et peut supporter les surcharges utiles à notre projet. Nous conservons les deux chaudières à gaz, mais les réseaux de chaleur seront modifiés. L'installation électrique est à revoir complètement. Des mises aux normes, incendie et accessibilité, sont à prévoir. Les premières esquisses de la réhabilitation nous ont été dévoilées. Elles donnent envie... Le bilan chiffré des travaux nous sera présenté le 10 janvier 2022. Les demandes de subventions suivront. Pour rappel, le début des travaux est prévu dès le mois de septembre 2022.

# VIE MUNICIPALE

## TRAVAUX

### Illuminations fêtes de fin d'année

12 rues de notre commune n'étaient pas pourvues en illuminations pour les fêtes de fin d'années. Cela est chose faite suite à l'installation de 17 nouvelles prises sur des candélabres. Aux rues des Brasseries, de la Chaponnière, des Mouchottes, du Pont, le Parc, Neuve, de la Halle, de l'Union et le chemin de la Borde sera installée une illumination. Route de Maixe, Quartier du Château et rue du Canal en seront installées deux. A la Cité des Jardins, une supplémentaire sera fixée chemin de la Sablonnière. L'entrée de Lunéville recevra 3 motifs au niveau du carrefour.

Dans la Grande Rue, les candélabres ne seront plus tous équipés. Un candélabre sur deux sera pourvu. Les motifs restants seront installés sur les nouvelles prises.

14 nouveaux motifs et deux traversées de rue ont été loués. Dans la location sont prévus le montage, le démontage et la remise en état des motifs. Au fur et à mesure du remplacement des anciennes illuminations, la location sera de mise. L'avantage de la location, c'est que l'on peut changer régulièrement les motifs, et suivre la mode des couleurs.

1 sapin de 5 mètres a été également loué. Il remplace l'achat d'un sapin naturel, habituellement installé place de la Fontaine.

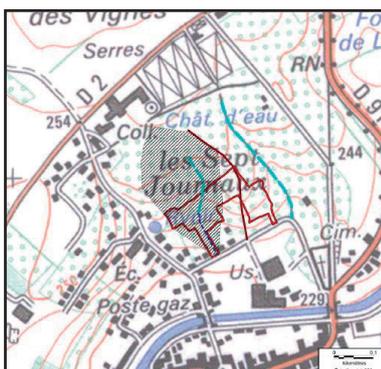
Les 14 nouveaux motifs sont installés route de Maixe, aux rues du Canal (coté place de la Gare), de la Chaponnière, du Parc, carrefour route de Lunéville et en remplacement de ceux de la montée vers l'école, rue Aristide Briand.

Les arbres de la place de la Fontaine ont été décorés de guirlandes électriques.



### Lotissement

Le projet du lotissement piétine. Deux contraintes retardent le dossier. La première, la présence de quatre variétés d'orchidées sauvages découvertes par le bureau environnemental lors de l'étude, obligatoire, avant le dépôt du permis d'aménager. Cette découverte diminue la surface de la première tranche (12 lots supprimés). La seconde, des changements de la loi sur l'Eau et les rejets des eaux pluviales. Il nous est interdit de rejeter les eaux pluviales dans le réseau d'assainissement. Des réunions se sont déroulées avec les services concernés par le sujet. Il convient de créer des bassins de rétention ou de trouver un autre moyen... vers le canal de la Marne au Rhin. Les études sont en cours. Il est grand temps que ce dossier si important pour notre commune, bourg centre de la C. C. Sânon, trouve enfin son épilogue.

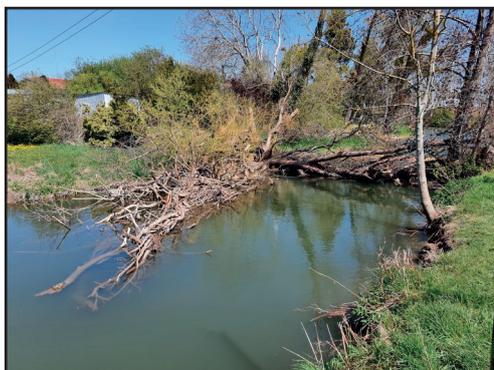


# VIE MUNICIPALE

## TRAVAUX

### Perception

Les bureaux de l'ancienne perception vont être transformés en appartement. Une partie des travaux (démolition, modification des cloisons, isolation intérieure) sera réalisée par le personnel technique. L'électricité et la plomberie seront confiées à des entreprises spécialisées.



### Terrain de jeux

Après un printemps et un été très humides qui ont retardé sa réfection et la mise en place du sol amortissant, le grand toboggan est à nouveau accessible pour le plus grand bonheur des enfants. Il a été repeint, de couleurs vives, par Gaëtan, employé communal. Le sol amortissant, de couleur vert moucheté de jaune, a été installé par la société ME-FRAN.

Le grillage d'enceinte du terrain de jeux, endommagé courant de l'été, a été réparé par la société Bonhomme. A ce jour, aucune personne ne s'est présentée en mairie pour élaborer un constat amiable.

### Renaturation du Sânon

L'échange de terrains tant attendu va avoir lieu prochainement. Après plus de deux ans de mise en sommeil, le dossier a été réouvert. Une première réunion, en visioconférence, a eu lieu afin de reprendre les données administratives et techniques.



### Travaux cimetière

Les travaux d'aménagement des allées des cimetières, divisés en deux tranches, ont été réalisés par la société THIRIET T.P. Le montant des travaux s'élève à 86 532,00 Euros TTC. Fini les gravillons, les allées sont goudronnées, l'accès des personnes à mobilité réduite est facilité. La dernière semaine des travaux s'est déroulée sous des trombes d'eau. La partie engazonnée a souffert. Elle sera remise en état et réengazonnée par l'entreprise THIRIET.

# VIE MUNICIPALE

## OPERATION BOURG-CENTRE

L'Opération bourg-centre est un concept porté par le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle. Le Département propose de venir en appui en ingénierie. Il lance un appel à projet afin d'accompagner les communes dans leur réflexion pour la mise en œuvre de leur projet. Cette action est organisée sur trois ans, à raison de cinq communes par an. Le Département mobilisera ses services avec un chef de projet, des référents identifiés au niveau territorial et des outils adaptés aux problématiques posées, attribuera les moyens nécessaires au CAUE de Meurthe-et-Moselle et à l'agence technique MMD 54 afin que ces structures répondent aux attentes des communes sélectionnées. Elles apporteront une ingénierie ciblée dans les domaines identifiés en fonction des besoins des projets des communes (architecture, urbanisme, social, environnement, paysages, montage de projet, ingénierie financière...), et prendront le relais, si besoin, auprès des différents acteurs de la plateforme d'ingénierie. La municipalité y avait répondu une première fois mais notre dossier n'avait pas été retenu. Le dossier, affiné et mieux ficelé est représenté pour l'appel à projet 2019-2021. Notre commune est retenue. Crise sanitaire oblige, les réunions se sont déroulées en télé ou visioconférences. La restitution du projet a eu lieu le 13 octobre 2021.

3 secteurs ont été retenus pour valoriser notre commune.

Secteur A : La rue Karquel

Secteur B : Le centre (place de la Fontaine) - présenté dans le bulletin 1<sup>er</sup> semestre 2022

Secteur C : L'école René Schweitzer - présenté dans le bulletin 2<sup>ème</sup> semestre 2022

### SECTEUR A : RUE KARQUEL

#### ÉTAT DES LIEUX

La Mairie occupe une maison mitoyenne rue Karquel, au cœur d'un tissu urbain dense. Elle fait face à l'église, patrimoine remarquable de la commune. Du fait de cette situation, le bâtiment ne bénéficie pas d'un recul sur l'espace public qui puisse ménager un parvis. La rue est traitée avec un profil routier, entièrement imperméabilisée, avec de petits trottoirs en lisière. Les fonctions institutionnelles du bâtiment, son rapport direct à l'espace public, invitent à repenser sa configuration vers un espace partagé sans partition des espaces piétons et des espaces de circulation. Le traitement pourra être différencié entre cette section (mairie-église) et le reste du linéaire de la rue, en veillant cependant à conserver une cohérence dans la matérialité. Une occasion également de réintroduire le végétal dans l'espace public, originellement présent comme en témoignent certaines façades du centre ancien, couvertes d'arbres palissés. Enfin, l'intention de la municipalité d'aménager un parking au chevet de l'église interroge fortement (imperméabilisation, abattage d'arbres), au regard des capacités de stationnement constatées sur l'espace public.

#### PRÉCONISATION

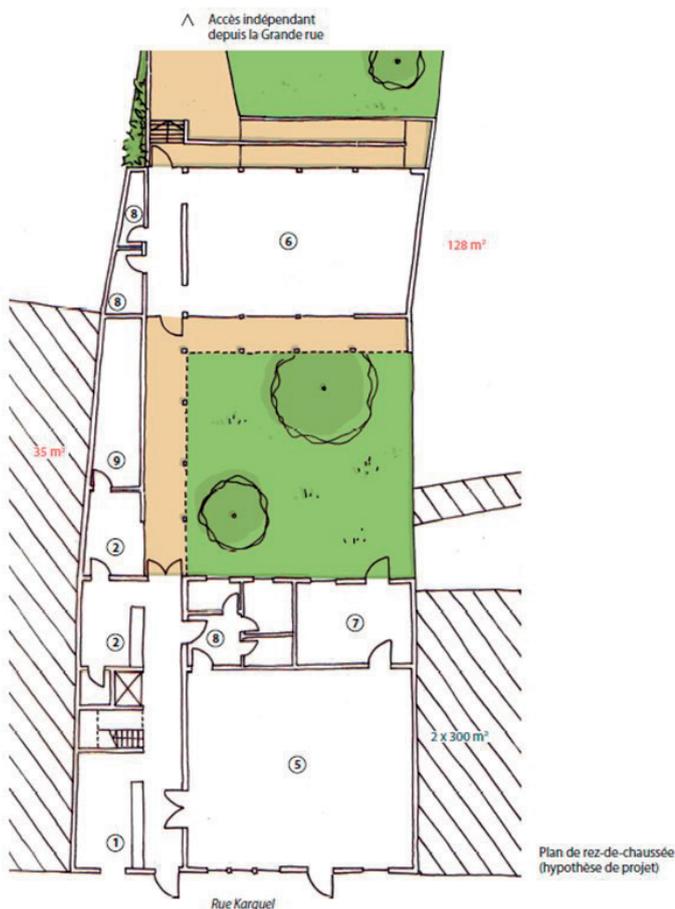
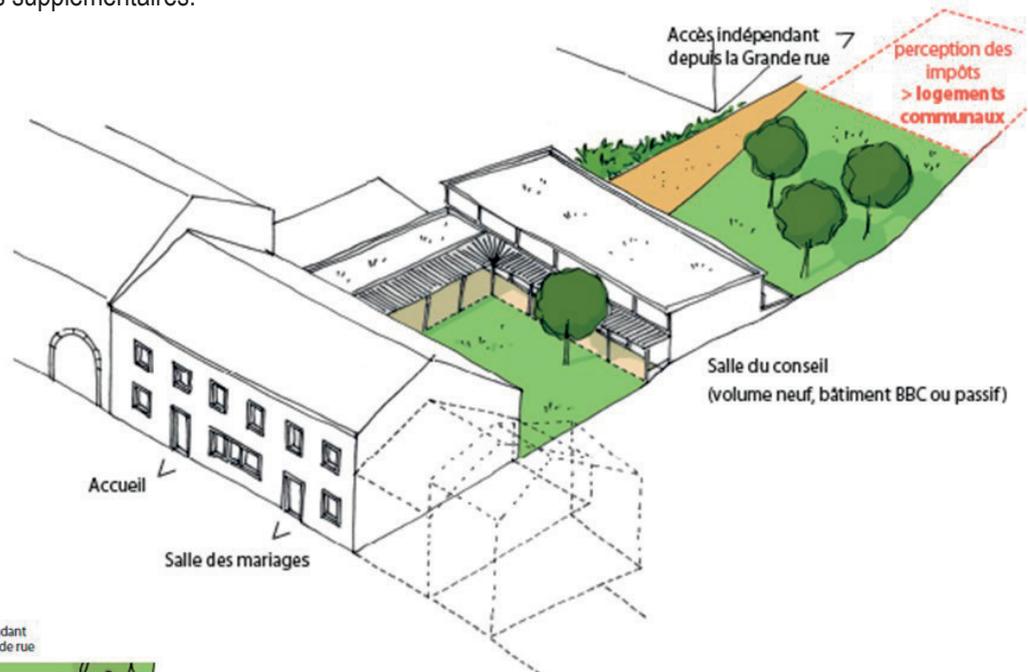
##### **Mairie**

La mairie est composée d'un corps de bâtiment principal, sur la rue Karquel, et d'une aile latérale à l'ouest. L'arrière de la parcelle est occupé par un jardin qui jouxte la parcelle voisine (ancienne Perception des impôts, donnant sur la Grande Rue). Cette dernière parcelle appartient également à la commune et le bâtiment est occupé par un logement à l'étage. Les principales difficultés d'usage rencontrées dans ce bâtiment sont les difficultés de mise en accessibilité aux PMR et le manque de surface (bureaux étroits, stockage des archives, etc.). Le bâtiment, en écho à l'habitat lorrain traditionnel, est structuré par un couloir étroit et traversant, qui livre accès au jardin. Une réflexion sur la restructuration de ce bâtiment est à mener, intégrant les besoins suivants :

# VIE MUNICIPALE

## OPERATION BOURG-CENTRE

- accès indépendant à la salle des mariages,
- accueil du public,
- mise en accessibilité de l'ensemble du bâtiment,
- création de surfaces supplémentaires.



L'hypothèse proposée ici projette une extension à l'arrière de la parcelle, ménageant un patio arboré entre l'existant et le neuf. Celui-ci demeure suffisamment large pour procurer aux différentes ailes un apport de lumière naturelle important. Le volume, implanté en fond de parcelle, est envisagé comme une entité semi-indépendante desservie par un accès par la grande rue (via la parcelle de l'ancienne Perception des impôts). Il abrite la salle du conseil, laquelle peut également servir de salle de réunion aux associations locales (sanitaires et accès indépendants). Le volume principal (existant) est également réorganisé. Une véritable banque d'accueil est aménagée à l'entrée, avec un volume ouvert. La salle des mariages, aujourd'hui desservie par le couloir central, est ouverte directement sur la rue par modification de l'une des baies existantes. La distribution verticale est également modifiée (escaliers, ascenseur) et mise en accessibilité PMR.

# VIE MUNICIPALE

## OPERATION BOURG-CENTRE

A l'étage, les bureaux sont réorganisés. Y trouvent place notamment les bureaux du personnel administratif, ceux des élus, une salle de repos et une salle de réunion.

Nota : le volume neuf (salle du conseil) et le grand volume en RDC de l'existant (salle des mariages) peuvent être intervertis selon les usages complémentaires envisagés.

### Vers un parvis

La Mairie est située au cœur d'un tissu urbain dense, face à l'église. Du fait de sa situation, le bâtiment ne bénéficie pas d'un recul sur l'espace public qui puisse ménager un parvis. La rue est traitée avec un profil routier, entièrement imperméabilisée, avec des trottoirs étroits. Les fonctions institutionnelles du bâtiment, son rapport direct à l'espace public, invitent à repenser cette configuration.

Deux hypothèses proposent de faire de la rue Karquel un espace partagé, limitant la partition des espaces piétons et des circulés. Au droit de la mairie et de l'église, la rue devient parvis, signifié par un revêtement uniforme. Une attention particulière est portée à la place du végétal, en dépit du traitement minéral de l'espace. La végétalisation des pieds de façades pourra être systématisée, à l'image de certaines façades du centre ancien couvertes d'arbres palissés.

L'hypothèse 1 :



Elle représente l'intention de la municipalité d'aménager un parking au chevet de l'église. Un tel aménagement interroge fortement (impermeabilisation, abattage d'arbres), au regard des potentialités du site et des capacités de stationnement existant déjà sur l'espace public.

# VIE MUNICIPALE

## OPERATION BOURG-CENTRE

L'hypothèse 2 :



Elle prend le contrepied de la première relativement au traitement du chevet de l'église. Elle propose d'y aménager un parc qui mette en valeur le bâtiment et profite à son environnement proche (valorisation du cadre de vie). Devenu lieu de promenade, de repos, de rencontre, d'échanges pour les riverains, le parc participe à renouveler l'attractivité pour l'habitat centre-bourg. Le recours à un paysagiste qualifié permettra de concevoir des espaces et choisir des essences compatibles avec les moyens humains dévolus à l'entretien des espaces verts dans la commune. Le stationnement est maintenu sur la rue, dont le traitement propose un matériau unique et qualitatif (chaussée, trottoir, etc.) Une reconfiguration de la rue de l'Union, articulée à un travail de signalisation, permet de faire du parc un espace de liaison vers la Mairie.



# VIE MUNICIPALE

## CHANTIER JEUNES

En préambule, il est bon de rappeler qu'un chantier jeunes proposé par une commune est un rassemblement de jeunes bénévoles impliqués dans une expérience collective autour de projets d'intérêts généraux.

C'est dans ce cadre que du 7 au 10 juillet 2021, ce ne sont pas moins de 15 jeunes enfants et adolescents de 10 à 16 ans, qui ont souhaité vivre cette expérience. Certains d'entre eux découvraient ce mode d'action collective, d'autres connaissaient bien ce type de fonctionnement pour y avoir participé les années antérieures.

Cette année, les propositions qui leur ont été faites s'orientaient vers 3 champs d'action particuliers :

- 1- Amélioration de notre environnement avec le nettoyage du petit sentier de la gare et la réalisation d'un chemin à la Gloriette.
- 2- Mise en valeur de notre patrimoine bâti avec la réfection de l'abri bus à l'entrée de la commune (nettoyage et mise en peinture).
- 3- Action sociale avec le montage d'un chalet en bois dans la cour de l'école.

Encadrés par des membres de l'équipe municipale (Armelle, Isabelle, Najat, Vincent, Aline, Christian et Véronique) et leurs conjoints (Jean-Pierre et Pascal) et avec l'aide logistique des employés communaux (mise en place du matériel nécessaire, aide et conseils sur le bon usage de petits matériels tels que visseuses, perceuses et nettoyage des outils de peinture), ces jeunes citoyens ont su faire preuve d'un bel enthousiasme et ont participé de façon active.

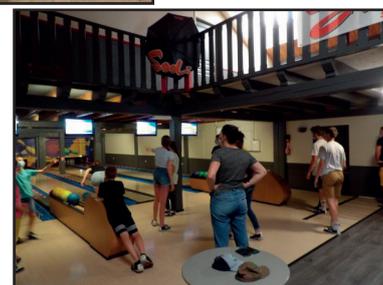
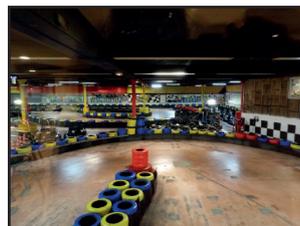


Victor, Salomé, Erine, Nina, Rose, Maud, Lucas, Kristie, Clovis, Capucine, Krystal, Louane, Jules, Gautier, Enzo ont participé au Chantier Jeunes.

### Après l'effort, le réconfort !

C'est dans une ambiance festive que tout ce petit monde fut convié par notre municipalité, en remerciement de leur collaboration, à Saint-Gorgon aux alentours de Rambervillers. Entre bowling et découverte de la pratique du karting, ce fut une belle journée conviviale où chacun des participants, du plus jeune au plus âgé, a pu prendre un immense plaisir. Vous savez... ce fameux lien intergénérationnel !

Un grand merci à toutes et tous et rendez-vous en 2022 pour de nouvelles actions participatives.



# VIE MUNICIPALE

## EVOLUTION DE L'EHPAD « La Fontaine de Lincourt »

Depuis 6 ans, à cheval sur deux mandats, nous nous efforçons de pérenniser notre E.H.P.A.D. « La Fontaine de Lincourt ». Un projet d'agrandissement a été élaboré en partenariat avec le C.A.U.E. 54. Le projet s'intègre parfaitement dans la trame de la rue de la Halle. La télé-médecine faisait partie de ce projet. Dans l'attente du feu vert pour l'agrandissement, avec notre médecin coordinateur, nous avons décidé de mettre en place ce service. Les premières téléconsultations ont eu lieu dès le mois de juillet. Nous sommes des précurseurs dans le Lunévillois et avons fait des émules. Nous avons la reconnaissance de l'A.R.S. et du C.D.54. Merci aux médecins de notre commune pour avoir accepté de nous accompagner dans ce projet.



Mais l'impact de la crise sanitaire due à la covid 19 a mis en lumière les points faibles de l'E.H.P.A.D. : **Capacité et isolement** qui nous conduisent à un **manque d'attractivité et à des difficultés à recruter**.

Pour surmonter cette dernière difficulté, nous nous sommes rapprochés du Centre Hospitalier de Lunéville (C.H.L.). Des conventions ont été signées pour la mise à disposition d'un médecin coordinateur et d'une cadre de santé.

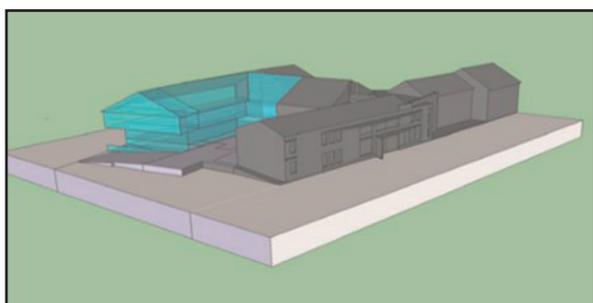
### Le temps est venu de réfléchir à l'évolution de la structure.

Le rapprochement avec le C.H.L. et le Groupement Hospitalier de l'Est Meurthe et Mosellan (G.H.E.M.M.) s'est fait tout naturellement. La création d'un Etablissement et Services Médico-Sociaux (E.S.M.S.) autonome, au sein du G.H.E.M.M. est proposée à l'A.R.S. et au C.D.54. Ils approuvent notre proposition. Nos financeurs encouragent le changement de gouvernance des E.H.P.A.D. gérés par des collectivités et leur C.C.A.S. Pour preuve, à Nancy et dans le Pays Haut, des démarches similaires ont eu lieu.

Le projet a été présenté au C.C.A.S. et au personnel qui ont adhéré à cette proposition. Le conseil municipal a délibéré en faveur de cette évolution. La nouvelle gouvernance est effective au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Le personnel conserve son emploi. Le choix de rester dans la Fonction Publique Territoriale (F.P.T.) ou de migrer vers la Fonction Publique Hospitalière (F.P.H.) leur sera proposé, néanmoins les nouveaux contrats seront F.P.H. Le fait d'intégrer une structure de 750 lits et 1500 employés apporte des avantages (possibilité d'augmenter le temps de travail pour les temps partiels, accès aux formations...).

La direction sera commune. Un Conseil d'administration (C.A.) sera mis en place et composé de trois élus de la commune, Marc VILLEMANN (Président du C.A.), Isabelle GENIN et Fabrice YONGBLOUTT, d'un représentant de la collectivité territoriale, du directeur, du cadre de santé, de représentants des usagers, de représentants du personnel, des personnalités qualifiées...



Le bâtiment reste propriété de la commune. Un bail emphytéotique administratif va être signé. La nouvelle structure aura en charge tous les travaux sur les bâtiments existants et elle poursuivra le projet d'agrandissement. Le C.A. sera partie prenante pour tous les choix et toutes les décisions.

Ouverte en 1993, la M.A.P.A. est devenue E.H.P.A.D. en 2005. Ce projet vers un E.S.M.S. autonome communal au sein du G.H.E.M.M., est l'évolution normale et déterminante pour notre E.H.P.A.D., surtout avec l'arrivée de nouvelles réglementations.

# VIE MUNICIPALE

## QUINZAINE DE NOËL

Comme l'an passé, la quinzaïne commerciale de Noël a été reconduite du 27 Novembre au 11 Décembre, jour du marché mensuel. La municipalité a décoré les façades des commerçants participants avec une guirlande de sapin agrémentée de boules rouges et or. Cette année, Aux Délices d'Einville, CD Rénovation, Dam'Hom' coiffure, Erlor, Garage Sanon Evolution, Marie traiteur, Pharmacie Peltre, Pretexte Coiff, Pretexte institut, Proxi participaient à la Quinzaïne.

Les lots offerts par les commerces participants ont été préparés pour le tirage au sort qui a eu lieu lors du marché de Noël.

Lors du passage de St Nicolas et du Père Fouettard arrivés en Tchouc, une distribution de chocolats et bonbons a ravivé les papilles des plus jeunes mais également des plus grands.

Le comité des fêtes avec sa buvette a réchauffé l'atmosphère avec son vin chaud et ses crêpes. Et pour les plus salés, des bretzels ont été réalisés par notre nouveau boulanger.

Pour clôturer ce dernier marché de l'année, ce sont 13 exposants de l'édition 2021 qui s'étaient installés place de la Fontaine avec un large éventail de produits proposés sur les étals. Des commerces alimentaires comme le brasseur, le boulanger, le rôtisseur, le fabricant de miel, le traiteur, le primeur et le maraîcher bio, le fromager, le vendeur de râpés de pommes de terre mais aussi des stands non alimentaires comme le vendeur de maroquinerie, la créatrice de bijoux et ses pierres énergétiques, l'artisan d'art du bois, la fleuriste. Tout était réuni pour accueillir les Einvillois !

A partir de janvier, le marché aura lieu le matin de 9h à 12h, toujours le deuxième samedi de chaque mois.



RENAULT



# VIE MUNICIPALE

## MARCHE DE PRODUCTEURS

### THE CHIC'N

Cuisinier, Charcutier et traiteur de formation, Fabrice Boura a ouvert en mars 2019 son food truck à Crevé-champs. Il est présent sur notre marché les 2èmes samedis de chaque mois. Dans sa rôtisserie itinérante, il propose des jarrets de porc noirs de Bigorre AOC et des poulets fermiers bio de Challands « le Noir et le Naturel Jaune » accompagnés de grenailles de Pompadour fraîches. Toutes les volailles sont certifiées, labellisées et médaillées au concours du Salon de l'Agriculture.

### MARIE TRAITEUR

Installée à Arracourt, Marie réalise des recettes et pour les plus gourmands des desserts plus qu'originaux. A chaque marché einvillois, elle propose des nouveautés et des réalisations aussi belles que bonnes.

### A LA RAPINE

Stéphanie Favard de Champenoux est présente sur notre marché. Dans sa camionnette ambulante d'épicerie fine et de produits 100% lorrains et Bio en majeure partie, Stéphanie propose dans ses rayons des produits laitiers, viandes, charcuteries, chocolats, café, thé, farines, œufs, savon, shampoing solide...

### RAPES DE POMMES DE TERRE

Jean Franky Clement et son épouse préparent des râpés de pomme de terre à déguster sur place ou à emporter à un tarif très attractif.



### MIEL

Jacky Macadré de Clayeures propose à la vente son miel de sapin, miel des forêts.....  
Le goûter, c'est l'adopter !

### AU VERGERS DES RAPPES

Anthony Bastien, producteur fruits et légumes, vient de Croismare. Il fait également de la vente directe à son magasin situé 4 rue de Lunéville. On y trouve surtout des pommes, des pommes de terre, des oignons, ails, échalotes. Mais aussi des fruits de saison comme les poires, prunes, mirabelles et vente aussi de fruits pour la distillerie. Vente également de jus de pommes.

### BOULANGERIE COSSIN

Adeline d'Arracourt, présente depuis la création du marché, propose du pain mais également des brioches, kouglof maison, petits pâtés, tourtes,....

### BIOSPHERE

Martial Richard, primeur de Nancy, a récemment rejoint notre marché. Son stand propose un choix important de fruits et légumes Bio.

### MAROQUINERIE

Jean Pierre Mangin de Senones déballe sur son stand des sacs à main, sacs de voyage, ceintures, porte carte, à des prix très accessibles.

Mis en place le 10 avril 2021, le marché mensuel des producteurs rencontre bien des difficultés.

Et si certains commerçants ont préféré quitter le marché, d'autres continuent d'y croire, et se serrent les coudes, d'autres encore l'ont rejoint mais leur souhait à tous serait que les consommateurs d'Einville et environs viennent faire leurs achats à ce petit marché mensuel. Exceptionnellement, ils vous proposent de venir en ce début d'année, le deuxième samedi de chaque mois de 9h à 12h.

# VIE MUNICIPALE

## BRIOCHES de L'AMITIE

Mise en sommeil l'an passé pour d'évidentes raisons sanitaires, l'opération « Brioches de l' Amitié » de l' AEIM-Adepei54 a fait son retour ! Le 15 octobre, les membres du CCAS, des élus ainsi que des bénévoles se sont mobilisés pour la collecte de fonds de l'opération Brioches de l'Amitié. C'est ainsi que 180 brioches ont été vendues. Pour cette année de transition, l'Association avait opté pour une nouvelle version : uniquement des brioches boulangères et artisanales. Merci aux Einvillois !



## CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Evane, Victor, Gautier, Jules, Julie, Léo, Krystal, Erine, Kally se sont retrouvés en mairie pour une première préparation d'un Conseil Municipal des Jeunes. Leur souhait est de faire bouger le village. Un compte Instagram (CMJ Einville) est d'ores et déjà créé. Par ce moyen de communication, ils veulent faire réagir les jeunes du village et faire passer également les infos des manifestations. Ces jeunes colistiers ont proposé une liste d'idées et projets qui pourraient voir le jour en 2022. La séance d'installation officielle aura lieu le 14 janvier 2022 pour une durée de 2 ans.



## JOBS D'ETE

Comme chaque année, notre mairie favorise les premières expériences professionnelles des jeunes adolescents en proposant des contrats saisonniers très accessibles. Pour faire face à l'accroissement des activités pendant la période estivale et remplacer le personnel technique en congés, de jeunes Einvillois ont assisté les employés municipaux dans leurs tâches quotidiennes. La municipalité remercie et félicite l'engagement de ces jeunes au sein de notre commune.



## SOIREE HALLOWEEN

Une première soirée monstrueusement réussie a été organisée par la municipalité pour les enfants du village. Les membres de la commission jeunesse avaient concocté un apéro et un menu Halloween effrayants ainsi que des jeux pour distraire nos joyeux monstres. La salle du Jard avait été spectaculairement transformée pour l'occasion !

# VIE CITOYENNE

Nous allons examiner LA JUSTICE, dont le Ministre actuel est M. Dupont-Moretti, le troisième Pouvoir bien que le terme de pouvoir ne soit jamais employé dans la Constitution de la Ve République, pas plus pour le Législatif (le Parlement) ou pour l'Exécutif (le Président et le Gouvernement), que pour la Justice.



**Les 3 pouvoirs**  
Selon les philosophes du siècle des Lumières, une démocratie ne peut fonctionner que si ses 3 grands pouvoirs sont indépendants les uns des autres. Cela n'a pas toujours été ainsi et, par le passé, la justice devait obéir au pouvoir exécutif.

**Le pouvoir législatif**  
Il est représenté par les députés et les sénateurs. Il fait les lois.

**L'autorité judiciaire**  
Elle est représentée par les juges et les procureurs. Elle juge ceux qui ne respectent pas les lois.

**Le pouvoir exécutif**  
Il est représenté par le Président, le gouvernement, les ministres et la police. Il applique les lois.

**Le garde des Sceaux**  
C'est ainsi qu'on appelle le ministre de la Justice car, depuis le Moyen Âge, c'est lui qui garde les « sceaux » (les lois) du roi, puis de la République. Il est nommé par le président de la République et le Premier ministre. Il dirige la chancellerie, c'est-à-dire le ministère de la Justice, à Paris.

**Le Conseil supérieur de la magistrature**  
Il a été créé pour que la justice française soit plus indépendante du pouvoir exécutif. Il décide des nominations des juges. Il est composé du garde des Sceaux et aussi de représentants du Parlement et de magistrats. S'il le souhaite, le président de la République peut présider les réunions du Conseil.

**La carte des cours d'appel**  
Les régions judiciaires, appelées « ressorts de cours d'appel », ne correspondent pas aux régions. Il existe aussi des juridictions dans les départements et territoires d'outre-mer.

## Titre VIII

### DE L'AUTORITÉ JUDICIAIRE

**ARTICLE 64.** Le Président de la République est garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire. Cette mission correspond à son rôle de gardien de la Constitution défini à l'art. 5 C

Il est assisté par le Conseil supérieur de la magistrature.

Une loi organique porte statut des magistrats.

Les magistrats du siège sont inamovibles.

**ARTICLE 65.** Traite du Conseil supérieur de la magistrature : composition et compétence. (voir le texte intégrale sur le site de la Constitution de la Ve République)

**ARTICLE 66.** Nul ne peut être arbitrairement détenu.

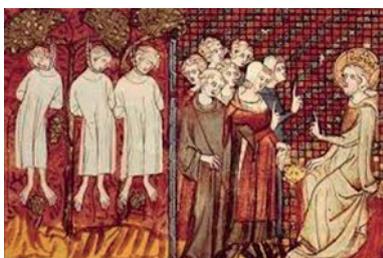
L'autorité judiciaire, gardienne de la liberté individuelle, assure le respect de ce principe dans les conditions prévues par la loi.

**ARTICLE 66-1.** Nul ne peut être condamné à la peine de mort.

# VIE CITOYENNE

On pourrait s'étonner du peu de place accordé à la Justice dans la Constitution de la Ve République. Pourtant il semblerait que ce soit avec « l'instauration de la Vème République, et notamment grâce à l'oeuvre de Michel Debré (1912-1996) que l'institution judiciaire, affaiblie, se trouve profondément renouvelée et modernisée. » (Plaquette « l'hôtel de Bourvallais » éditée par le Ministère de la Justice).

Il faut dire que la Justice actuelle est fille d'une longue histoire, des usages juridiques des Gallo-Romains, enrichis des lois et us et coutumes émanant des peuples envahisseurs jusqu'au code pénal de 1791 qui fut la première tentative de codification de l'ensemble de la matière pénale, et surtout le Code pénal impérial du 12 février 1810, (codes dont l'actuel est l'héritier), la Justice a franchi de nombreuses étapes parfois fort tumultueuses. (voir Wikipédia : [Histoire de la Justice Française](#))



C'est de cette longue histoire que le Ministre de la Justice a conservé le titre de Garde des Sceaux. La garde du Sceau, symbole du pouvoir royal, est confiée dès le début de la monarchie mérovingienne à un dignitaire de la couronne nommé, à partir des capétiens, « chancelier ». Il est le premier personnage du Conseil du Roi. A l'instar des rois, les républiques successives ont également créé chacune un sceau mais en ont limité l'usage. L'actuelle Constitution a été scellée, ainsi que les lois constitutionnelles dont la loi sur l'abolition de la peine de mort et la loi sur la parité.



Le sceau actuel représente Junon, qui tient d'un bras un faisceau traversé d'une pique, symbole de la Liberté sous la Convention, de l'autre bras elle s'appuie sur un gouvernail près duquel se trouve une urne où sont gravées les lettres « SU » (suffrage universel). A ses pieds sont symbolisées les activités de la Nation : industrie, agriculture, arts. Sur le pourtour on lit la formule :

« République française, une et indivisible ».

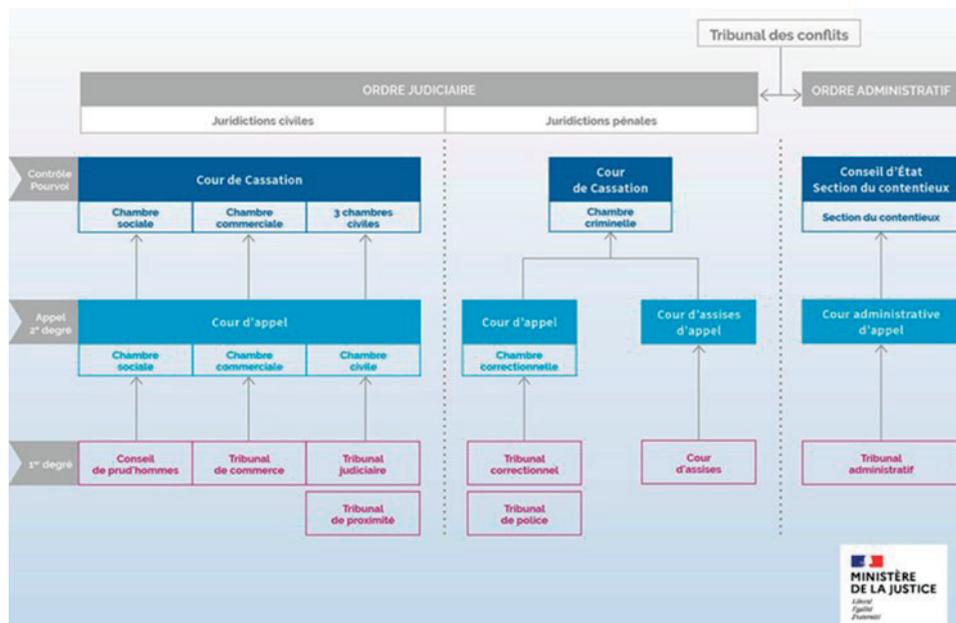


L'une des exigences souvent évoquée par nos concitoyens est l'**indépendance de la Justice**. Le texte de 1958 permettait une crainte quant à cette indépendance. C'est « l'attitude vigilante du Conseil constitutionnel à propos des principes constitutionnels d'indépendance et d'impartialité, ainsi qu'une pratique exigeante du Conseil supérieur de la Magistrature qui ont transformé en profondeur l'institution, replaçant son activité dans le cadre d'une séparation ternaire des pouvoirs (et non plus dualiste comme dans le texte de 1958) entre Exécutif, Législatif et Justice, de telle sorte que de sa fonction « d'assistant » le Conseil supérieur de la magistrature est devenu le principal garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire (RENOUX, « Le Président de la République garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire ? », *Revue Justices, Dalloz*, n°3, 1996) » (révision constitutionnelle du 23 juillet 2008 qui a modifié l'article 65).

C'est par la loi qu'est organisée l'autorité judiciaire. Or la loi est toujours examinée par le Conseil Constitutionnel, très attaché à l'indépendance de la Justice.

# VIE CITOYENNE

D'un point de vue plus pratique nous vous proposons un schéma de l'organisation des juridictions françaises.



## Le Tribunal de Lunéville est désormais « tribunal de proximité »

Moyens mis à la disposition de tous les citoyens :

les **point-justice** sont des lieux d'accueil gratuits qui apportent une information sur leurs droits et devoirs aux personnes qui font face à des difficultés juridiques ou administratives. Les plus proches d'**Einville** sont à la mairie de **Pulnoy** ou de **Seichamps**

le nouveau service gratuit créé par le ministère de la Justice, le **3039** est le numéro unique de l'accès au droit. Il permet d'obtenir une information ou une aide pour accomplir une démarche juridique, de prendre rendez-vous avec un professionnel du droit ou de trouver le point-justice le plus proche.

le **site justice.fr** permet au justiciable d'obtenir une information fiable, de suivre son affaire en ligne, de saisir la justice.

## Le savez-vous ?

En ce moment se déroulent les **Etats Généraux de la Justice** qui doivent permettre de faire remonter idées, suggestions et critiques par l'intermédiaire du site **parlonsjustice.fr**  
**Calendrier**

Lancement des États généraux de la Justice par le président de la République  
18 octobre 2021

Consultations en ligne et sur le terrain  
18 octobre - 3 décembre 2021

Ateliers thématiques associant des professionnels chargés de formuler des propositions  
octobre 2021 - janvier 2022

Ateliers délibératifs avec un panel de citoyens pour approfondir des sujets à débat  
novembre - décembre 2021

Atelier de convergence pour aboutir à une vision partagée sur les priorités  
janvier 2022

Évaluation des mesures et restitution  
février 2022

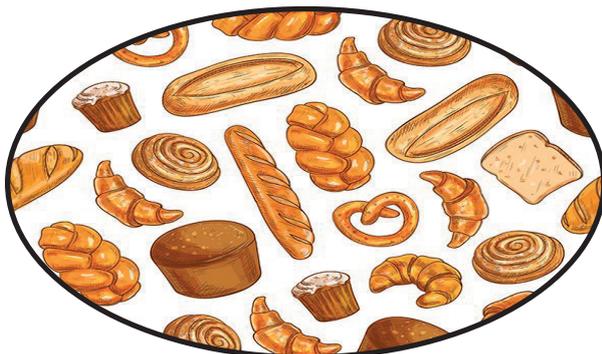
Avis du comité des États généraux de la Justice  
Fin février 2022



# VIE ECONOMIQUE

## Aux Délices d'Einville

Après le départ de Charlotte et Quentin, l'unique boulangerie du bourg n'est pas restée longtemps fermée, juste le temps nécessaire aux jeunes repreneurs, Ludovic Fleurent et sa compagne Jessica Faivre de prendre possession des lieux. Une boulangerie qu'ils ont d'ailleurs choisi de renommer "Aux Délices d'Einville". Au labo et au fournil, Ludovic est aidé par son beau-frère, Mickaël Faivre, boulanger de métier. Plusieurs semaines après l'ouverture, le dynamique trio tire un premier bilan : « C'est simple, le bilan est plus que positif notre clientèle est au top ! » Si leur volonté était de ne pas bousculer les habitudes des clients en conservant les pâtisseries et les variétés de pains existantes, les nouveaux boulangers ont cependant pris quelques initiatives des plus appréciées comme l'arrivée dans les rayons d'une baguette aux céréales "l'Édona", d'un pain à la châtaigne ou encore de la "Tradition" revisitée. De plus, afin de répondre à une forte demande, le couple propose à la vente des salades (surimi, jambon ou poulet) et vient de lancer les "soirées burgers" : « Nous faisons notre pain à burgers maison, recette de Madame ! » Bref, entre les fêtes, puis la galette en janvier, les beignets en mars etc. les boulangers ont du pain sur la planche !



### ACTION POUR NETTOYER LA NATURE

Lundi 27 septembre, toutes les classes de l'école ont participé à l'opération "Nettoyons la Nature" dans Einville. Les plus grands sont partis dans les différents quartiers du village pendant que les plus jeunes se chargeaient de nettoyer la cour et le terrain de sport. Un grand merci à tous les élèves pour leur participation à cette opération dont le but est de rendre leur cadre de vie le plus agréable possible.

Cette sensibilisation menée depuis plusieurs années maintenant commence à porter ses fruits puisque les sacs se remplissent de moins en moins chaque année. Néanmoins les enfants ont été désagréablement surpris de ramasser autant de mégots et de canettes ; comme ils l'ont si bien dit « ce n'est pas difficile de jeter ses déchets à la poubelle ! Pourquoi les mettre par terre ? »

Chaque année, la classe des CE1 se mobilise pour nettoyer la cour et le terrain de sport tout au long de l'année scolaire. Des papiers de goûter ou des masques tombent souvent des poches, ou certains les jettent encore malheureusement par terre. Chaque jour, sur la base du volontariat, 2 ou 3 enfants mettent des gants et nettoient la cour pendant la récréation. Pour les remercier, la maîtresse offre des images à ces petits « nettoyeurs de cour ». Ils sont nombreux à participer.

Un grand merci à eux !



### INITIATION À LA BASE DE BURES

Au mois de septembre, les élèves de CE2 et CM1 de l'école primaire ont profité de deux journées de voile à la base de Bures.

Pour les CM1, il s'agissait de poursuivre un apprentissage commencé au mois de juin. Les enfants étaient ravis de pouvoir mettre en œuvre des compétences déjà travaillées et de pouvoir retourner sur l'eau pour faire du catamaran, de l'optimist ou du mayak.

Pour les enfants de CE2, il s'agissait de leur « première fois » et si certains avaient quelques appréhensions au départ, tous ont été finalement à l'aise et heureux de cette nouvelle expérience !

# VIE SCOLAIRE

## COLLEGE DUVIVIER

Dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, les élèves du collège d'Einville au Jard se sont mobilisés pour la réalisation de smoothies à partir de fruits abimés voués à la poubelle.

Sensibilisés par les ambassadeurs du tri et les bénévoles de la Banque Alimentaire de Meurthe-et-Moselle, les élèves ont proposé leurs solutions et astuces faciles pour limiter le gaspillage alimentaire à la maison et à la cantine du collège : bien ranger les produits dans le réfrigérateur, bien lire les étiquettes des dates de consommation, ou encore accommoder les restes, permet de ne pas jeter de nourriture et de limiter ses déchets.

Les élèves participent également à une collecte de denrées alimentaires dans le collège au bénéfice de la Banque Alimentaire pour soutenir les familles en difficultés du Lunévillois. Intégrées dans le parcours citoyen des élèves, ces animations participent à l'éducation des élèves pour plus de respect des ressources naturelles dans les objectifs de développement durable au quotidien.



### Le club nature d'Einville-au-Jard

Depuis septembre, au collège Charles Maximilien DUVIVIER, le club nature a repris son activité les lundis midi, cela dure environ cinquante minutes. Léa, Zoé, Lubin, Lily, Romain, Léo, Louise, Maé, Clara, Milane et Lou, élèves de 6ème et de 5ème sont accompagnés de Mme Réter, M. Simer et M. Thomas. Le projet est de réaliser un jardin adossé à la mare : ce nouvel écosystème attirera les insectes, les oiseaux. Actuellement, les haies du pourtour sont désherbées ; l'herbe a servi de paillage ou engrais naturel pour les arbustes. Parmi plusieurs propositions, un plan de jardin a été choisi et les élèves ont réalisé les mesures, posé des piquets et des ficelles pour délimiter la partie potager. On envisage de créer des carrés dans le potager, une spirale aromatique, des espaces fleuris, une plantation de safran par exemple. Les élèves se retrouvent dans la bonne humeur et sont fiers de leur travail en faveur du maintien de la biodiversité au collège. Les élèves du club.



Le froid était au rendez-vous ce matin à la récréation de 10h00 au collège Duvivier. Heureusement, l'équipe de cuisine, qui aime son travail et surtout faire plaisir, avait confectionné un chocolat chaud et des mannes pour nos collégiens et le personnel.



# VIE SOCIALE

## LA FONTAINE DE LINCOURT



Anniversaire du centenaire de l'Ehpad :  
Monsieur André PIERRE.



Confection de gâteaux et jeux de société  
tout au long du semestre.



Glace à la mangue et gâteau au thermomix  
un samedi après-midi.



# VIE SOCIALE

## LA FONTAINE DE LINCOURT



Finition de l'aquarium : fresque réalisée par les résidents avec l'aide d'une plasticienne ; elle est exposée dans le réfectoire.



Après-midi disco ! Danse assise !



Loto tous les jeudis après-midis avec de nombreux lots.



# VIE SOCIALE

## LA FONTAINE DE LINCOURT



Atelier et décors dans l'entrée de l'Ehpad pour Octobre Rose

18/11/2021 : Préparation de la journée du Beaujolais nouveau avec toasts au pâté, jambon...



Venue de Gilbert MANSUY, harmoniciste

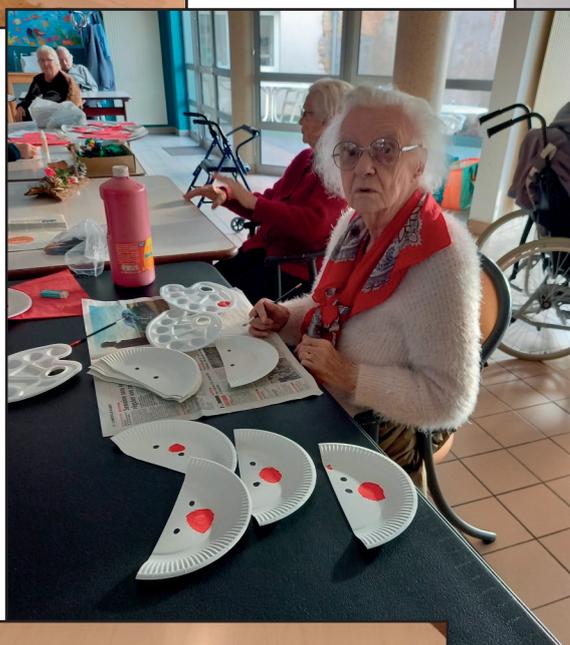
27/11/2021 : venue de Kévin BEYNA, jeune accordéoniste



# VIE SOCIALE

## LA FONTAINE DE LINCOURT

12/2021 : décorations du sapin de Noël, réalisées par les résidents.

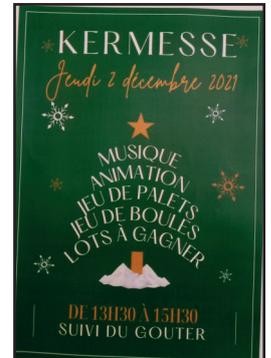


# VIE SOCIALE

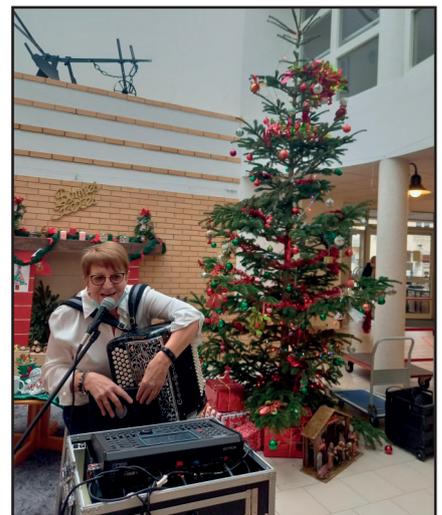
## LA FONTAINE DE LINCOURT

02/12/2021 : Kermesse avec 4 stands et de nombreux lots à gagner ! Merci à Arlette et Hubert, un couple de bénévoles qui est venu apporter son aide.

11/12/2021 : Passage de St Nicolas et du Tchouc



18/12/2021 : Animation grandiose avec un ami guitariste et un batteur



15/12/2021 : Monique THIVET invitée par l'association de l'Ehpad « Lincourt Sabouge ».



# A L'HONNEUR

## Service National Universel

Le Service National Universel s'adresse à tous les jeunes Français de 15 à 17 ans. C'est un projet d'émancipation de la jeunesse, complémentaire de l'instruction obligatoire, qui participe à la transmission des valeurs et des principes de la République, au renforcement de la cohésion nationale et des territoires, au développement d'une culture et de l'engagement et à l'accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle. Il s'effectue en trois étapes : un séjour de cohésion en deux semaines, une mission d'intérêt général de 84 heures. Un engagement, facultatif, à plus long terme.

Julie VICAIRE nous raconte son parcours :

Après une annonce de la CPE (Conseillère Principale d'Education) dans son lycée concernant le SNU, Julie consulte le site du gouvernement et s'y est inscrite après l'accord de ses parents.

Le 21 Juin 2021, Julie VICAIRE, lycéenne de 16 ans, se rend au lycée agricole d'Obernai pour effectuer la première phase de son SNU : phase dite de cohésion.

A peine arrivée, on lui retire son téléphone portable (l'appel aux familles est seulement autorisé le soir). Après la remise de l'uniforme, elle rejoint sa Compagnie. Des journées qui débutent à 6h et s'achèvent à 21h30. Des journées très rythmées où des activités structurées s'enchaînent autour de sept thématiques (découverte de l'engagement, sport - cohésion, connaissance des services publics - accès aux droits - promotion de la santé, défense-sécurité, citoyenneté, patrimoine-culture et développement durable-transition écologique). Au programme : levée des couleurs, protocole et cérémonie, sport, jeu de décision, histoire de 1870 à nos jours avec découverte du Mémorial de l'Alsace-Moselle, mais également visite du Parlement Européen. Rencontre avec Sarah El Hairy, la secrétaire d'Etat en charge de la jeunesse et de l'engagement avec qui Julie a échangé, une sensibilisation sur des causes comme le cyberharcèlement ou les gestes qui sauvent. Elle a suivi le module PIX pour évaluer et faire progresser ses compétences numériques.

En octobre, direction la caserne militaire à Thionville, Julie est prête pour effectuer sa deuxième phase du SNU : la Mission d'intérêt Général qui constitue une étape déterminante dans le suivi et l'accompagnement. Un engagement minimum de 84 heures qui s'est déroulé de manière perlée : un jour par semaine pour Julie. 9 thématiques sont proposées : citoyenneté, culture, défense et mémoire, éducation, environnement et développement durable, santé, sécurité, solidarité, sport. Elle reçoit un paquetage deux fois plus lourd qu'elle et apprend à manipuler un fusil d'assaut français (le Famas).

A l'issue de cette mission d'intérêt général, Julie poursuit aussitôt son engagement (3ème phase du SNU) en devenant déléguée de classe et plus récemment en se présentant au Conseil Municipal de Jeunes d'Einville au Jard. Ce séjour a permis à Julie de se surpasser.

Radicalement transformée, cette jeune fille de 16 ans porte dorénavant un regard nouveau sur la société. Elle conseille cet engagement et le referait sans hésiter !

Maintenant son souhait est d'intervenir dans certaines classes de son lycée afin de promouvoir le SNU.

Une belle expérience pour Julie et l'occasion de retrouver une vie sociale après le confinement.

Les inscriptions édition 2022 au SNU sont ouvertes sur le site [snu.gouv.fr](http://snu.gouv.fr)



# VIE ASSOCIATIVE

## COMITE DES FETES

Tant attendue chaque année en Novembre, l'arrivée traditionnelle du Beaujolais Nouveau a été célébrée à Einville. Le comité des fêtes, présidé par Fabien MIDON, a accueilli une soixantaine d'Einvillois pour une soirée gourmande autour du Beaujolais Nouveau. Dès 19h, une belle ambiance régnait à la salle Bergamote.

Le vin nouveau a été dégusté avec modération, accompagné d'assortiments de charcuteries fines. D'ores et déjà, tout le monde s'est donné rendez-vous l'an prochain.



## DONNEURS DE SANG

Collectes prévues au Familial, de 16h00 à 19h30 :

Mardi 15 février 2022

Mardi 19 avril 2022

Jedi 23 juin 2022



# VIE ASSOCIATIVE

## JUDO CLUB EINVILLE

Le club compte cette saison 2021/2022 33 licenciés : 8 féminines et 25 masculins, soit 27 ceintures de couleur et 6 ceintures noires. Le niveau de licenciés se maintient par rapport à 2020/2021 (1 de plus).

Il y a eu 8 arrivées et 8 départs.

Le fait que les arrivées compensent les départs est à double tranchant ; en effet, l'effectif reste identique mais le niveau descend, car il faut sans cesse revenir à l'apprentissage, donc les judokas ont du mal à acquérir un bon niveau.

Le judo est l'école de la vie, il apporte force, vitalité, courage, respect, et surtout apprend à se surpasser, à gérer sa colère ou sa timidité, donne confiance et apprend à faire face aux aléas de la vie.

La compétition est évidemment le meilleur moyen de se donner confiance et de faire face aux diverses épreuves, examens, entretiens d'embauche, vie de tous les jours, mais hélas le club qui, dans les années 2000, était classé dans les 10 meilleurs du département sur 90 clubs, est aujourd'hui sans compétiteurs. Cette situation est générale au niveau national et sportif.

Cependant, les profs essaient de maintenir le cap, que l'arrivée de la Covid 19 n'a pas facilité.

Les cours ont lieu les mercredis de 17h15 à 18h15, enfants à partir de 4 ans, et 18h30 à 20h00 pour ados et adultes.

Les samedis de 16h à 17h, enfants, 17h30 à 19h pour ados et adultes.

DOJO, LE FAMILIAL, SALLE POLYVALENTE EINVILLE - Contact : 03.83.72.06.32

Mail : [judoclubeinvill@neuf.fr](mailto:judoclubeinvill@neuf.fr)



### VISITE DE ST NICOLAS AU JUDO CLUB

C'est mercredi 8 décembre à 18h00 que St Nicolas accompagné du Père Fouettard ont foulé les tatamis du Club, afin de remettre aux licenciés, petits et grands, leur paquet de bonbons.

La visite a été faite entre les 2 cours (Enfants et Ados Adultes), le professeur a présenté ses élèves et signalé à St Nicolas les petites bêtises de certains !!!

Chacune et chacun ont promis d'être très sages car la venue de son cousin le Père Noël est proche, et les enfants souhaitent voir des cadeaux au pied du sapin.

On rappelle que les cours n'auront pas lieu pendant les vacances de Noël soit du samedi 18 décembre 2021 au 3 janvier 2022.

Reprise des cours mercredi 5 janvier 2022.



Date à retenir : le 04/06/2022, au Familial : 50 ans du Club.

# VIE ASSOCIATIVE

## LES ARCHERS DU SANON

Seul le championnat départemental Beursault a eu lieu les 5, 6, 26 et 27 juin 2021.

Il n'y a eu que 43 archers qui ont participé à ce concours, un des seuls de la saison extérieure.

5 de nos archers se sont qualifiés pour le championnat de France, ce qui est un record : Cédric Schroder, Manon Louis, Eulalie Charpentier, Liz Hamm et Nadine Stirchler.

Malheureusement, ce championnat de France a été annulé à cause de la crise sanitaire. Il était prévu le 21 novembre à Provins.

Pour le 1er semestre 2022, nous organisons notre concours salle qualificatif les 15 et 16 janvier à la salle polyvalente.

Nous organisons notre concours de Beursault les 4, 5, 25 et 26 juin 2022 dans notre jardin Beursault.



**Loto organisé le**

**14 novembre 2021**

**au Familial**

Il y a eu 140 personnes, ce qui est très bien. Nous avons même ajouté des tables. 19 tirages ont eu lieu, le plus gros lot était une télé de 80 cm.

Tous les joueurs étaient heureux de revenir après 2 ans d'absence.

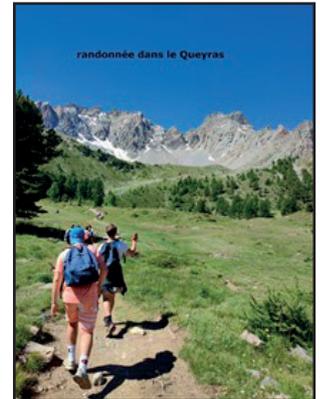


# VIE ASSOCIATIVE



Un second semestre 2021 bien rempli pour le club, malgré les difficultés dues à la pandémie. Mais c'est peut-être aussi une des raisons qui nous a fait connaître une recrudescence importante du nombre de licenciés, et de demandes d'accueil de différents organismes.

Dans un premier temps, et dans l'ordre chronologique, il convient de souligner que nous avons pu maintenir notre traditionnel stage sur la Durance dans les Hautes Alpes, du 16 au 25 juillet. Un stage plus réduit que d'habitude, avec 11 participants contre plus de 20 les autres années. Ceci est dû au fait que de nombreux adultes n'ont pu participer, ne pouvant prendre de vacances. Mais ce stage s'est fort bien déroulé, et a permis à tous les participants une progression importante en eau vive, et à nos stagiaires aspirants moniteurs et moniteur de se perfectionner à l'encadrement sur différents types de rivières, tant en ce qui concerne la technique, la sécurité ou encore la découverte de l'environnement. Ce stage est aussi l'occasion de faire des randonnées importantes, qui s'inscrivent dans la dynamique de l'effort long, indispensable à une pratique sportive de compétition.



Dans un second temps, avec la reprise des activités dès début septembre, force est de constater que nous n'avons jamais connu un tel engouement pour la pratique de nos activités. Une progression importante chez les plus jeunes, entre 9 et 12 ans, mais aussi chez les ados, ou encore les adultes. Cette situation nous a conduit à proposer trois entraînements le samedi. Samedi matin pour les adultes, en début d'après-midi pour les enfants, et pour les ados ensuite.



# VIE ASSOCIATIVE

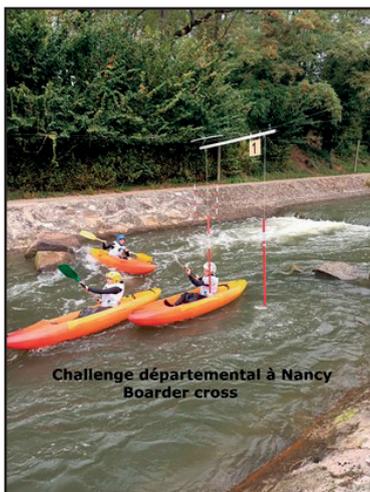
A cela s'ajoute une demande importante de la part d'institutions comme l'IME Jean L'Hôte de Lunéville, ou encore le collège d'Einville. L'IME, cela fait plusieurs années que nous les accueillons pour des séances d'initiation à la pratique et de découverte de la ripisylve du canal de la Marne au Rhin. Soulignons que nous avons pu organiser avec eux une séance de découverte sur le Lac de Pierre Percée, fort appréciée par tous.

Quant au collège, c'est un retour apprécié et plus important que jamais, puisque nous avons accueilli trois classes de 4<sup>ème</sup>, contre une seule habituellement. Des séances qui se sont fort bien déroulées avec bien sûr la perspective d'une évaluation qu'ils ont prise très au sérieux.



Ce sont donc sept entraînements au total proposés par le club sur la semaine.

Sur le plan de la compétition, nous avons participé au traditionnel challenge départemental, principalement pour les catégories benjamins à cadets. Un challenge qui propose de nombreuses disciplines du canoë-kayak, comme le slalom, la descente, le dragon-boat, le kayak polo, le boarder cross ou encore la course en ligne. Cette dernière discipline, c'est sur notre site qu'elle s'est déroulée au mois de septembre, et nous avons accueilli une quarantaine de participants pour deux épreuves : sprint sur 200m et fond sur 1 ou 2 km en fonction de l'âge.



2021 a été aussi l'occasion d'un retour sur les compétitions régionales de slalom comme Sélestat, Epinal, Nancy. A ce sujet, espérons que notre bassin à Einville puisse être remis en état rapidement après curage du Sanon, élément indispensable à la formation d'athlète dans cette discipline.

Ce second trimestre a aussi été l'occasion de conforter trois de nos adhérents dans leur formation de cadre. Mathieu Baudoin et Gregory Vauclaire qui devraient obtenir leur diplôme d'AMFPC en ce mois de décembre, et Paul Gaillard qui vient de réussir brillamment son diplôme de moniteur (MFPC). Un grand confort pour le club au regard du nombre de nos adhérents et des créneaux d'entraînement proposés.

# VIE ASSOCIATIVE

## RENCONTRES ET FETE DES ASSOCIATIONS

La manifestation s'est déroulée le **SAMEDI 11 SEPTEMBRE 2021** de 14h à 18h à la salle polyvalente « Le Familial ».

Les associations qui ont participé sont :

**AMC – Donneurs de Sang - Foyer Rural - Les Archers du Sânon – CKVS – AFE - Ondulations (Danse de Maixe) - Judo Club - Familles Rurales - Handball de Coincourt – Comité des Fêtes (buvette) - Amicale des Sapeurs Pompiers.**

Malgré les conditions sanitaires et les gestes barrières, nous avons enregistré 250 entrées.

Les différentes associations ont reçu un grand nombre de familles et d'enfants pour des essais et renseignements, qui ont donné lieu par la suite à des inscriptions.

Le jeu a bien fonctionné, de nombreux lots ont été distribués.

Sur la scène, les démonstrations de danse et de judo se sont succédées avec un bon rythme et un public enthousiaste.

En extérieur, le foot, le tir à l'arc et le handball avaient un espace dédié.

Cette animation sera renouvelée en Septembre 2022, avec des nouveautés, les pompiers nous feront participer et nous aurons des démonstrations sur la scène, comme la danse, le judo. En extérieur, l'espace sport (foot, tir, handball ...) sera aménagé et il sera possible de faire une initiation kayak au port.

**NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX POUR CETTE GRANDE FETE**



# VIE ASSOCIATIVE

## ASSEDRAM

### Des nouvelles d'ASSEDRAM

L'association Assedram (association des propriétaires concernés par les risques d'affaissements miniers) a été créée en octobre 2015 à l'initiative de quelques propriétaires situés sur la zone minière et très préoccupés à l'époque par les règles d'urbanisme restrictives et contraignantes mettant en péril l'avenir de leurs habitations.



L'association compte aujourd'hui 33 adhérents, elle est gérée par un conseil d'administration de 9 membres attentifs au suivi régulier de la mine, ses galeries, au moindre incident, à toutes décisions qui modifieraient la réglementation actuelle.

Elle a rejoint en 2016, la fédération Salifed qui regroupe les associations de défense des propriétaires situés en zones de mines de sel, dont le siège est à Varangéville. (Asporda de Saint-Nicolas de Port, Sélidaire de Varangéville et Affaissements miniers de Dombasle).

### Demande d'arrêt définitif des travaux miniers

La dernière décision du préfet concerne sa réponse à la demande de rétrocession de la mine Saint Laurent-Charmel par l'exploitant (aujourd'hui la Compagnie des Salins du Midi), à l'Etat. Le dossier a été accepté sur la forme par le préfet en mars 2021. Devant l'importance du sujet, ce dossier a été soumis pour avis aux collectivités (la commune d'Einville, les 4 communes impactées par le périmètre de la mine et la Communauté de communes du Sânon). Le préfet a également ordonné une enquête publique qui a permis aux collectivités, à notre association, aux habitants de faire part de leurs remarques. Cette enquête a été dirigée par un enquêteur public désigné par le préfet. L'avis du commissaire enquêteur, suite à l'analyse des questions posées, a été positif. **Le préfet, après avis de la DREAL, a refusé par un arrêté en date du 26 novembre dernier cette demande de rétrocession. Il a demandé à l'exploitant de sécuriser les enjeux de surface par un comblement partiel des galeries ou toute autre alternative permettant d'atteindre ce même objectif.** Cette décision est un soulagement temporaire pour les habitants impactés, pour les membres de notre association et pour la commune. Restons cependant attentifs à la réponse de l'exploitant à la recherche de toutes solutions possibles. C'est tout dire !!! En attendant, il continuera à effectuer les contrôles et l'entretien de la mine dans les conditions actuelles.

Si vous êtes concernés par cette problématique récurrente depuis des décennies, vous pouvez adhérer à notre association qui est à votre écoute et investie pour défendre vos intérêts.

Contact : [assedram@outlook.fr](mailto:assedram@outlook.fr)

Pour les administrateurs,

Jacques LAVOIL, président ASSEDRAM

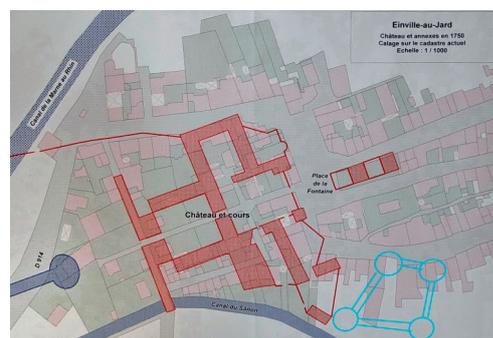


# VIE D'ANTAN

Un vestige du château médiéval permet d'authentifier son emplacement



Lors du premier confinement, Francis Dinvaux, responsable du Cercle d'Histoire locale a eu le temps de se plonger dans les livres d'histoire et d'effectuer des recherches minutieuses. C'est ainsi qu'au fil des mois, l'historien a pu faire un saut au Moyen-Âge et retrouver l'emplacement exact de l'ancien château médiéval : "Il subsiste un vestige de ce château. Il s'agit d'une meurtrière défensive qui servait à observer et à tirer sur les ennemis qui voulaient assaillir la fortification. Cette meurtrière se situe au 36 rue Karquel. Auparavant, un lierre grimpant recouvrait toute la surface du pignon de mur et cachait l'ouverture de la meurtrière. Le mur où se trouve cette ouverture sert actuellement de mur latéral à un hangar agricole. Celui-ci est situé juste à l'emplacement de l'une des quatre tours du château fort, la tour Cratesselin, comme le montre le plan établi en 2005 par Alain Weber. Ce plan représente l'emprise du château d'une taille de 600 m<sup>2</sup> environ (en superposition sur le cadastre actuel)". Ce premier château était un rendez-vous de chasse des ducs de Lorraine entre 1 400 et 1 700. Il a été détruit sur les ordres de Richelieu en 1 636 comme la majorité des forteresses en Lorraine. C'est Léopold qui décide de reconstruire le château d'Einville, différent du château moyenâgeux, une résidence de plaisance de style Renaissance, qui sera embellie ensuite par Stanislas. "Les pierres pour sa construction ont été prélevées sur les ruines de l'ancien château fort. Les bâtisseurs du nouveau château se rendant compte de l'emplacement stratégique du mur contenant ladite meurtrière, ont dû décider de le conserver... Sa position prenant en enfilade la fin de la rue Karquel, appelée rue de l'hôpital à cette époque, offrait un poste d'observation remarquable, tant sur la partie sud de la façade du nouveau château que sur l'hôpital juste en arrière qu'il permettait de protéger." Les archives précisent que le château d'Einville était entouré de fossés alimentés par le Sânon. On entrait dans le château entre la basse-cour et la ferme du châtelain par un pont-levis du côté de Raville et du Sânon.



# VIE D'ANTAN



## Saint Laurent

La première église d'Einville-au-Jard a été érigée en 1195. Elle était dirigée d'Ouest en Est et était positionnée à l'emplacement du chœur actuel de l'église. La seconde église a été bâtie vers 1500 à l'emplacement de la précédente. La troisième église date de 1753, comme le rappelle l'inscription sur le linteau du portail d'entrée. La construction de l'église s'accompagna également de la transformation des rues avoisinantes. Elle fut durement touchée lors de la guerre 1914-1918, une bombe incendiaire s'abattit sur l'église. Seule la sacristie, quelques stations du chemin de croix et la statue de **Saint-Laurent** furent épargnées. Elle fut reconstruite en conservant les volumes et l'aspect architectural de 1753. Son intérieur recèle de nombreuses réalisations des artistes de l'école de Nancy, les vitraux Félix Gaudin, le chemin de croix Pierre Dié Mallet, les boiseries de Vallin, la « table de communion » en fer forgé délimitant le chœur.

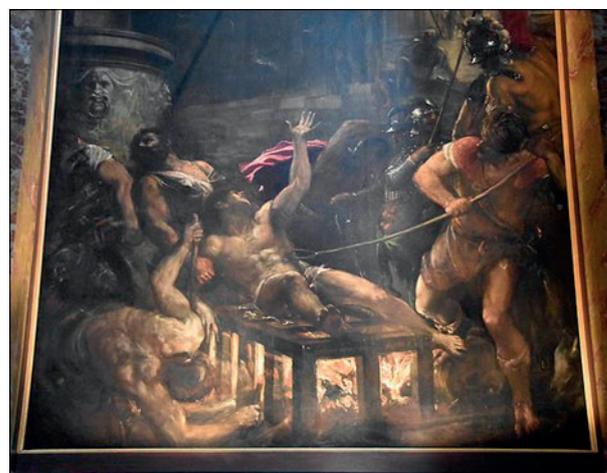
Elle est régulièrement entretenue par la commune.

Avant d'être Saint, Laurent, né vers 220 en Espagne, fut diacre auprès du Pape Sixte II dont il avait fait la connaissance lors de ses études de théologie. Sa fonction l'amène à gérer les biens de l'Eglise qui servent à soutenir et à aider les pauvres et les démunis.

L'Empereur Valérien interdit en 257 aux chrétiens de pratiquer leur culte. En 258 la persécution se durcit et le pape Sixte II, surpris le 6 août de la même année à participer à une réunion de chrétiens, est jugé et décapité le lendemain.

Le Préfet de Rome avait momentanément épargné le Saint Diacre dans le but de se faire livrer les trésors de l'église pour renflouer les caisses de l'Etat. Mais Saint Laurent, suivant les ordres du pape, distribua tous les biens de l'Eglise aux pauvres qu'il présenta ensuite au Préfet disant « Voici les seuls trésors de l'Eglise et s'y ajoutent les perles et les pierres précieuses qui sont les Vierges et les Veuves consacrées à Dieu. » Furieux, le Préfet ordonna de le dénuder, de le faire déchirer à coups de fouet, puis de l'étendre sur un gril où les charbons placés en-dessous devaient peu à peu consumer ses chairs. Mais le Saint se riait de ses tortures, les offrant à Dieu, disant même moqueur « Je suis assez rôti de ce côté, vous pouvez me retourner » Il rendit l'âme peu après.

**Les Lorrains d'autrefois pensaient que Saint Laurent avait versé d'abondantes larmes pendant son supplice. Ils expliquaient ainsi ces myriades d'étoiles filantes qui traversent le firmament autour du 10 août.**



Huile sur toile de Titien représentant le martyre de Saint Laurent, visible dans l'église Santa Maria Assunta (aussi connue sous le nom de Gesuiti) à Venise.

Il est le Patron des cuisiniers et des rôtisseurs, des libraires et des pauvres. Il se fête le **10 août**. Or la pluie d'étoiles filantes des Perséides s'étend du 17 juillet au 24 août et s'intensifie du 10 au 16 août.



# EN FAMILLE

## Tartines aux mirabelles de Lorraine rôties, chèvre frais, asperges et menthe

**Temps de préparation :**

10 min

**Temps de cuisson :**

5 min

**Difficulté :** Très facile

**Type de plat :** Plat



pour 2 personnes :

- 100 g de mirabelles fraîches ou surgelées
- 2 grandes tranches de pain de campagne
- 100g de fromage de chèvre frais
- 100g de pointes d'asperges vertes
- Quelques feuilles de menthe
- 20 g de pignons de pin
- Huile d'olive
- Sel, poivre

- Toaster les tranches de pain. Réserver.
- Couper et dénoyauter les mirabelles. (Ou les faire décongeler). Dans un poêle, faire légèrement rôtir les mirabelles et les pointes d'asperges avec un peu d'huile d'olive. Réserver.
- Etaler 50g de fromage de chèvre frais sur chacune des tranches de pain. Disposer les mirabelles et les pointes d'asperges dessus. Parsemer de pignons de pin. Ajouter quelques feuilles de menthe. Saler, poivrer. Et verser un filet d'huile d'olive.





# EN FAMILLE

## AMUSONS-NOUS

Quel régal !!!! le français, c'est si simple !!!!

Quelle est la différence entre une pioche, un pull et une semaine ?

La pioche a un manche, le pull a deux manches et la semaine a dimanche

Quelle est la différence entre un internaute et son épouse ?

Pendant qu'il clique, elle claque

Quelle est la différence entre les oiseaux et les banquiers suisses ?

Les oiseaux font leur nid et les banquiers suisses nient leurs fonds

Quelle est la différence entre le temps et l'éternité ?

Si je prenais le temps de te l'expliquer, il faudrait une éternité pour que tu comprennes

Quelle est la différence entre Paris, un ours blanc et Virginie ?

Paris est métropole, l'ours blanc est maître au pôle et Virginie aimait trop Paul

Quelle est la différence entre une girouette et un horloger ?

La girouette montre les vents et l'horloger vend les montres

Quelle est la différence entre un enfant qui fait des bêtises et un sapin de Noël ?

Aucune, les deux se font enguirlander

Quelle est la différence entre un homme et une calculatrice ?

On peut toujours compter sur une calculatrice

## Ce n'est pas tout

Pourquoi dit-on qu'il y a « embarras de voitures » quand il y en a trop et « embarras d'argent » quand il n'y en a pas assez ?

Pourquoi parle-t-on des « quatre coins de la Terre » alors qu'elle est ronde ?

Quand un homme se meurt, on dit qu'il « s'éteint ». Quand il est mort, on dit « feu Monsieur Untel »

Pourquoi appelle-t-on « coup de grâce » le coup qui tue ?

On « remercie » un employé quand on n'est pas content de ses services.

Pourquoi dit-on d'un pauvre malheureux, ruiné et qui n'a même plus un lit pour se coucher, qu'il est dans de « beaux draps » et celui qui a des ennuis judiciaires dans de « sales draps » même si la servante les change tous les jours ?

Comment distinguer le « locataire » du « propriétaire » lorsque ces deux personnes vous disent à la fois « je viens de louer un appartement » ?

Pourquoi un bruit « transpire-t-il » avant d'avoir « couru » ?

Pourquoi « lave-t-on » une injure et « essuie-t-on » un affront ?

On passe souvent des nuits « blanches » quand on a des idées « noires »

Pourquoi faut-il mettre de l'argent de « côté » quand on veut en avoir « devant » soi ?

Pourquoi dit-on que les avis sont « partagés » lorsque vous « ne partagez pas » l'avis des autres ?

# INFOS PRATIQUES

## Ramassage des ordures ménagères

Semaines paires : vendredi sacs jaunes et jeudi matin containers.

## Ouverture de la déchèterie



### Horaires d'hiver 1er octobre - 14 avril

Mercredi 14h-17h

Vendredi 14h-17h

Samedi 10h-12h et 14h-17h

Dimanche pas d'ouverture

### Horaires d'été 15 avril au 30 septembre

Mercredi 9h-12h et 13h30-18h

Vendredi 9h-12h et 13h30-18h

Samedi 9h-12h et 13h30-18h

Dimanche 9h-12h

### Fermée les jours fériés

## Nettoyage des trottoirs

Il est rappelé que le nettoyage, le déneigement et le désherbage des trottoirs doivent être assurés par les riverains.

## Sorties de territoire

L'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale est rétablie à partir du 15 janvier 2017.

## Permis de détention de chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie

Depuis le 31 décembre 2009, tous les propriétaires de chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie doivent posséder un permis de détention délivré par le Maire de leur commune de résidence.

## Correspondant L'Est Républicain

Angélique BIWER

Tél. 07 51 63 57 03

Angelbiw.er@gmail.com

## Nuisances sonores



Les jours et horaires possibles d'utilisation de matériel bruyant sont les suivants :

\* du lundi au vendredi de 8h à 20h

\* samedi de 9h à 12h - 15h à 19h

\* dimanche et jours fériés de 10h à 12h

## Médiathèque

Heures d'ouverture :

\* Mercredi 14h30-16h00

\* Vendredi 17h00-18h30

\* Samedi 10h00-11h00

En juillet-août :

\* Vendredi 17h00-18h30

## Relais Assistantes Maternelles

« 1, 2, 3 nounou »

7 Place de la Fontaine

Accueil et permanence

\* lundi - vendredi : 9h-11h30

\* mercredi : 14h-17h30

\* un samedi par mois 9h-11h30

tél/fax 03 83 75 26 55

## Relais Famille-MSAP 58 Grande Rue

Accueil et permanence

\* lundi : 8h30-12h et 13h-17h30

\* mardi : 13h-17h30

\* mercredi : 8h30-12h

\* jeudi : 8h30-12h

\* vendredi : 13h-17h30

tél. 03 83 72 06 91

## Permanences au Relais Familles 58 Grande Rue

\* Assistante sociale tous les mardis sur rdv au 03 83 74 47 34

\* Consultation Petite Enfance (PMI)

le 2<sup>ème</sup> jeudi matin du mois sur rdv au 03 83 74 47 34

\* Mission Locale les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardis du mois sur rdv au 03 83 74 04 53

\* Entr'Aide Chômeurs les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardis du mois avec ou sans rendez-vous.

## Mairie 5 rue Karquel 54370 EINVILLE-AU-JARD



tél. 03 83 72 92 01

courriel :

mairie.einville-au-jard@wanadoo.fr

site internet : einville-au-jard.fr

Application mobile Intramuros

Page Facebook : Commune d'Einville au Jard

Horaires ouverture secrétariat

\* lundi - mercredi - vendredi : 16h-18h

\* mardi - jeudi : 10h-12h

## Ont collaboré à la réalisation de ce bulletin

Isabelle Beyna, Angélique Biwer, Maévane Biwer, Armelle Bretar, Club Histoire Locale, Collège Duvivier, Chantal Garnier, Liliane Dieudonné, Ecole Primaire René Schweitzer, Isabelle Génin, Jessica Hannequin, La Fontaine de Lincourt, Pascal Kieffer, Aline Navelot, Claudine Panigot, Jonathan Pora, Marc Villeman, Fabrice Yongblouutt

Photos : Angélique Biwer, Club Histoire Locale, Collège Duvivier, Commission « Info-com », Ecole Primaire, La Fontaine de Lincourt

Conception et réalisation :  
Commission « Info-communication »

Impression brochage :  
Imprimerie Lorraine Graphic



L'équipe municipale vous souhaite une bonne année 2022.

